

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CARCASSONNE - 1101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 24/12/2024 - 4444 - 2020 B 00446 - 888 883 295 - 3 FD OCCITANIE



Greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE

34 rue de Strasbourg 11890 CARCASSONNE CEDEX 9

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:00

Téléphone : 04.68.11.27.30

www.greffe-tc-carcassonne.fr - www.infogreffe.fr

SC/2020 B 00446

SARL FC TRANSACTIONS

ROUTE DE BOMPAS

BOSCH D'EN LLAU

66380 PIA

Nos références : SC/2020 B 00446

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : 3 FD OCCITANIE

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

5 RUE DE LATÉCOÈRE
11000 CARCASSONNE

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 888883295 R.C.S Carcassonne

Le greffier soussigné constate le 24/12/2024 le dépôt, enregistré sous le numéro 2024/4444, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2023

Récépissé délivré le 24/12/2024

Le greffier

Sophie MAUREL



SAS 3 FD OCCITANIE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE
CAPITAL : 1 000 Euros
SIEGE SOCIAL: 5 RUE LATECOERE
11000 CARCASSONNE
RCS CARCASSONNE 888 883 295

RAPPORT DE GESTION DU 31 MAI 2024
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

Monsieur Jean Marie DEDIES, Président de la SAS 3 FD OCCITANIE, a aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, établi le présent rapport de gestion.

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

II. ACTIVITES DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social les produits d'exploitation se sont élevés 180 758 €

Les charges d'exploitation se sont élevées à 183 664 euros.

Le bénéfice comptable s'élève à 1 425 €

[Signature]

III. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2023 ainsi que l'affectation du résultat décidé en assemblée générale ordinaire annuelle.

1) Bilan

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

2) Compte de résultat

Le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci après en annexe.

3) Résultats - Affectation

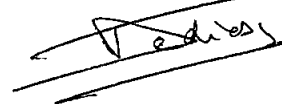
L'exercice clos le 31.12.2023 fait ressortir un bénéfice de 1 425 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- 1 425 € à autres Réserves

J'espère que les résolutions proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus à ma gestion.

Jean Marie DEDIES

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. M. DEDIES', is written over a set of three horizontal lines that serve as a signature line.

SAS 3 FD OCCITANIE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE
CAPITAL :1 000 Euros
SIEGE SOCIAL: 5 rue LATECOERE
11000 CARCASSONNE
RCS CARCASSONNE 888 883 295

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 28 juin 2024
Relative aux comptes arrêtés au 31.12.2023

EXERCICE CLOS le 31/12/2023

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes sociaux
 - Affectation du résultat
 - Délégation des pouvoirs en vue des formalités
-

JA DI

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 juin, à 18 heures, à CARCASSONNE les associés de la SAS 3 FD OCCITANIE, société anonyme par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, s'est réuni en assemblée générale ordinaire annuelle.

Est présent :

- Monsieur Jacques FORN

Propriétaire de 50 actions,

N° 1 à 20, ci ...

50 actions

- Monsieur Jen Marie DEDIES Propriétaire de 50 actions,

N° 51 à 100, ci ...

50 actions

Les associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Jean Marie DEDIES

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les comptes annuels,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Puis le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat fiscal de l'exercice,
- Pouvoirs,
- Questions diverses.

Le président déclare que tous les associés étant présents, toute action en nullité pour vice de convocation est irrecevable, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Après avoir présenté les comptes annuels, le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

[Signature]

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31/12/2023 approuve les comptes annuels arrêtés à cette date, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
Les comptes sus visés se sont soldés par un bénéfice de 1 425 €.

L'assemblée générale donne à la gérance quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice approuvé.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 1 425 euros comme suit :

- 1 425 euros à autres réserves.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION : DELEGATION DES POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Le président, Jean Marie DEDIES, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

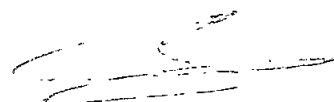
Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant et reproduit sur le registre de ses décisions.

Jean Marie DEDIES
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. DEDIES', written over a horizontal line.

F. DEDIES

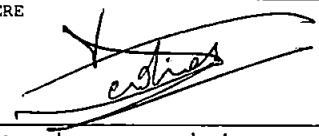
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. DEDIES', written over a horizontal line.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2024

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				CERTIFIÉ CONFORME	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				A L'ORIGINAL	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
3 FD OCCITANIE 5 RUE PIERRE LATECOERE 11100 CARCASSONNE France	5 RUE PIERRE LATECOERE 11100 CARCASSONNE 
SIRET 88888329500014	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	PROGRAMMATION INFORMATIQUE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	----------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	1 677	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
			PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Autres dispositifs ☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies ☐
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise 3 FD OCCITANIE										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 5 RUE PIERRE LATECOERE 11100 CARCASSONNE											
SIREN 8 8 8 8 8 3 2 9 5											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2	
CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL											
										Exercice N clos le	
										3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF										Brut	
										1	
										Amortissements-Provisions	
										2	
										Net	
										3	
ACTIF IMMOBILISÉ		Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
			Autres *	014		016					
		Immobilisations corporelles *		028		030					
		Immobilisations financières * (1)		040	400	042			400		
		Total I (5)		044	400	048			400		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060		062					
		Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	68 771	070			68 771		
		Autres* (3)		072	382	074			382		
		Valeurs mobilières de placement		080		082					
		Disponibilités		084	15 226	086			15 226		
		Charges constatées d'avance*		092		094					
	Total II		096	84 379	098			84 379			
Total général (I + II)				110	84 779	112		84 779			
PASSIF										Exercice N	
										1	
CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel*		120					1 000		
		Écarts de réévaluation		124							
		Réserve légale		126					100		
		Réserves réglementées*		130							
		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		)	132		60 244			
		Report à nouveau		134							
		Résultat de l'exercice		136				1 425			
		Subventions d'investissement		137							
		Provisions réglementées		140							
			Total I	142				62 769			
Provisions pour risques et charges				Total II				154			
DETTES (4)		Emprunts et dettes assimilées		156							
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164							
		Fournisseurs et comptes rattachés*		166				900			
		Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169		12 054	)	172		20 514		
		Comptes courants d'associés		173							
		Autres dettes		175				595			
		Produits constatés d'avance		174							
	Total III	176				22 009					
Total général (I + II + III)				180	84 779						
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise ³ FD OCCITANIENéant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
[3] [1] [1] [2] [2] [0] [2] [3]

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210					
	Production vendue	Biens	215		214	167 493				
		Services*	217		218	15 000				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	(2 000)				
	Production immobilisée*				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
	Autres produits				230	265				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	180 758				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stock (marchandises)*					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 8 350 - mobilier : - immobilier :)					242	27 295			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	1 117			
	Rémunérations du personnel*					250	119 185			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	34 315			
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)					255				
	Dotations aux provisions					256				
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					259	3			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	183 664			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(2 906)				
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	417			
Produits exceptionnels (IV)						290	5 000			
Charges exceptionnelles (VI)						300				
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347							
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348							
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	252			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	1 425				
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	1 425	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	252			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU-TE (44 octies A)	987	342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quinquies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)		345							
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit		346		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350		
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)		647		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
		Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649						
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	1 677	354
		Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :							360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	1 677	372		

Désignation de l'entreprise : 3 FD OCCITANIE

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	400	482		484		486	400				
TOTAL		490	400	492		494		496	400				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme*	Long terme			
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧	
	①	②	③	④	⑤				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)					579	Régularisations	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599	

Désignation de l'entreprise : 3 FD OCCITANIE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	5 000	664	5 000
TOTAL		680	5 000	682	5 000

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 3 FD OCCITANIE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	182 493
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	182 493
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	265
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	265
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	2 332
Variation négative des stocks		145	2 000
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	16 612
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	8 350
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	29 297
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		137	153 461
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	153 461
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	du 160 au
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 8 8 8 8 8 3 2 9 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3 FD OCCITANIE

ADRESSE (voie) 5 RUE PIERRE LATECOERE

CODE POSTAL 11100 VILLE CARCASSONNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DEDIES Prénom(s) JEAN MARIE

Nom marital DEDIES % de détention 50 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 02011965 N° Département 11 Commune CARCASSONNE Pays FR

Adresse : N° 19 Voie VOIE ROMAINE

Code Postal 11170 Commune VILLESEQUELANDE Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique FORM Prénom(s) JACQUES

Nom marital FORM % de détention 50 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 26101964 N° Département 99 Commune ST FELIU DE GUI Pays FR

Adresse : N° 13 Voie RUE LAFAYETTE

Code Postal 11000 Commune CARCASSONNE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Veuillez trouver ci-joint chèque n° 0000719

de _____ euros

en règlement de _____

Expéditeur _____



**BANQUE POPULAIRE
DU SUD**

Payez contre ce chèque

non endossable sauf au profit d'une banque ou de tout autre établissement admis à être endossataire par la loi

quarante sept euros et 09 cts

Payable en France

66000 PERPIGNAN
47 AVENUE DU GENERAL LE
TEL: 04 68 08 43 33

Cde: 29/03/2021

0000719

chèque N°

281 21 724 412
SARL FC TRANSACTIONS

ROUTE DE BOMPAS BOSCH D EN LLAU
66380 PIA

€ 47,09 €

le 17/12/2024

(17)

0000719 0000719 0000719 0000719 0000719 0000719 0000719 0000719 0000719 0000719